



AVRIL
2021



**BULLETIN BIMESTRIEL (MARS - AVRIL) SUR LA
VEILLE INFORMATIVE ET L'IMPACT DU COVID
19 SUR LES MÉNAGES PASTORAUX ET
AGRO-PASTORAUX**

Bulletin bimestriel de veille pastorale en temps de COVID-19, Mars et Avril 2021

Le système de veille mis en place par le **RBM** avec l'appui des partenaires techniques et financiers (**OIM, CARE, GIZ, ACF**) pour mesurer les impacts économiques de la COVID-19 sur les populations pastorales s'appuie d'une part sur l'optimisation des dispositifs mis en place par les organisations pastorales et les institutions partenaires (veille informative, alerte/prévention/conflits, comptage/cartographie/mapping des mouvements de transhumance), et d'autre part sur l'exploitation des données transmises régulièrement par des informateurs clés. Les différents systèmes d'informations permettent de :

- I. Fournir des données actualisées sur la situation des ménages pastoraux ;
- II. Disposer d'une cartographie des éleveurs

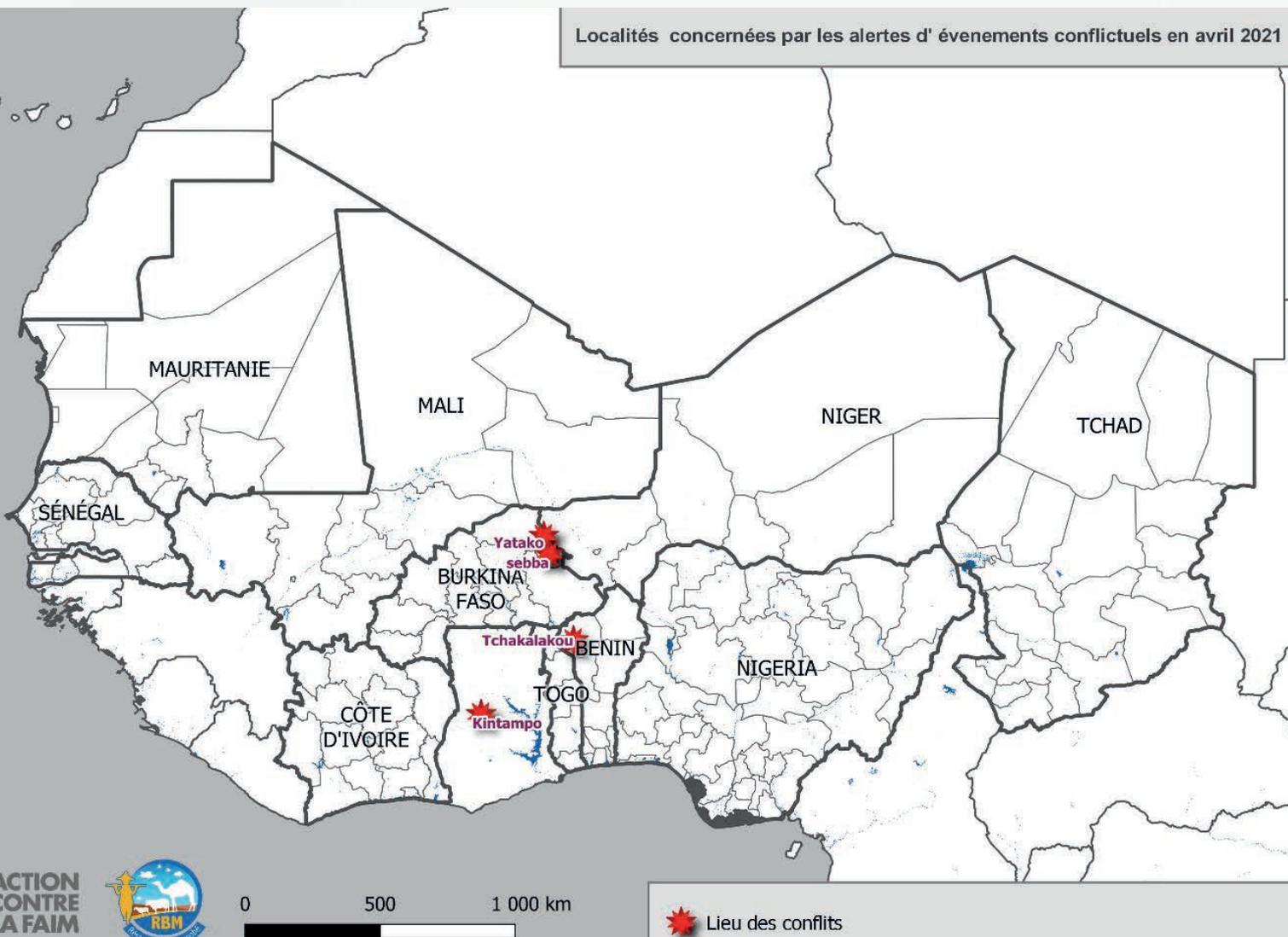
transhumants et de leurs animaux qui sont bloqués dans les pays du golfe de Guinée, à cause de l'application de mesures sanitaires et politiques ;

- III. Localiser les points de concentration des animaux qui sont contraints d'interrompre leurs déplacements à cause des restrictions de la mobilité résultant, pour une large part, de l'application des mesures publiques de lutte contre la pandémie de la COVID-19 ;
- IV. Cartographier les mouvements des éleveurs en déplacement le long du couloir central de transhumance, afin de mieux comprendre les caractéristiques et les dynamiques des systèmes de mobilité infranationale et transfrontalière.

Alertes

Carte des localités à partir desquelles les alertes ont été remontées dans le courant du mois d'avril 2021

Localités concernées par les alertes d'événements conflictuels en avril 2021



Environ 200 bovins abattus dans la région de Kintampo au Ghana

Des personnes non identifiées ont abattu intentionnellement des troupeaux bovins d'une valeur de près **500 000 Ghanaian Cedis (47 millions francs CFA)** dans le district Sud de Kintampo de la région de Bono Est, au Ghana.

Les animaux étaient gardés dans un ranch implanté sur une parcelle acquise par leurs propriétaires. Ces derniers ont décidé de maintenir les bovins dans le ranch, afin d'éviter qu'ils ne causent des dégâts dans les zones agricoles, en particulier dans les champs non récoltés. Pourtant l'endroit où les animaux ont été abattus n'est situé à proximité d'aucune ferme agricole. Il s'y ajoute que, selon les témoignages des éleveurs locaux, aucune plainte pour dégât champêtre n'avait été formulée avant l'incident.

Déplacements précipités et inhabituels de populations au Burkina Faso

À la fin du mois d'avril 2021, les habitants du village de **Yatakou** se sont enfuis vers la commune proche de **Seytenga (province du Seno, au Burkina Faso)**, suite à des menaces d'exactions proférées par des individus armés non identifiés. Actuellement, le dénombrement des personnes déplacées est en cours. Selon les résultats d'une estimation préliminaire, 31 ménages regroupant 149 personnes ont quitté le village.

Dans la province du Yagha, la commune de Mansila subit un blocus qui est imposé par les groupes armés non étatiques depuis près de trois mois. La localité est privée de ravitaillement en denrées alimentaires et elle ne dispose que d'un accès limité à l'aide humanitaire. Cette situation a accentué la pression qui est exercée sur la zone polarisée par la ville de **Sebba** ; ce qui se traduit par l'augmentation du nombre des personnes déplacées internes, ainsi que par l'accroissement de la concentration des animaux dans la zone. Il convient de mentionner que la zone de **Mansila** est le principal lieu de transit des transhumants qui quittent le Sahel et la région de l'Est du Burkina Faso pour se rendre dans les pays côtiers (**Bénin et Togo**).

Un conflit entre agriculteurs et agro-éleveurs qui atteint des proportions inquiétantes dans l'Atacora, au Bénin

Depuis avril 2021, les agriculteurs de la zone de **l'Atacora, au Bénin** se plaignent de la présence de pasteurs transhumants provenant du **Burkina Faso**. Les paysans autochtones déclarent être fortement impactés par les nombreux dégâts champêtres causés par les troupeaux transhumants, à la faveur de la pratique du pâturage nocturne.

Les transhumants sont accueillis par une partie de la communauté locale des agro-éleveurs. Ainsi, certains d'entre eux sont hébergés par les familles peul autochtones de **Tchakalagou**, dans l'arrondissement central de **Toucountouna**. Des griefs sont formulés par les agriculteurs à l'encontre de ces logeurs. Les paysans ont demandé à plusieurs reprises que les transhumants soient expulsés de la zone. N'ayant pas obtenu gain de cause, ils ont procédé à la destruction des habitations des populations du village de **Toucountana**. La médiation entamée entre les deux parties en conflit par le Chef d'arrondissement et les responsables de police ne semblent pas réussir à apaiser les tensions. En dépit du départ des transhumants de la zone, le mécontentement des agriculteurs s'est étendu à d'autres villages comme ceux de **Moussintingou** et **Korobouné** où des domiciles de familles d'agro-éleveurs peul ont été incendiés. Le bilan fait état de plus de 100 maisons vandalisées ou incendiées. De plus, d'importantes sommes d'argent sont parties en fumée, des greniers ont été brûlés, des ustensiles de cuisine détruits, des volailles, petits ruminants et veaux abattus. Si les pertes matérielles sont considérables, on ne déplore jusqu'à présent aucune perte en vie humaine. Toutefois, la situation reste alarmante dans la mesure où plus de 1000 personnes se retrouvent sans abri.

Diminution des mouvements de transhumance et expulsion de communautés pastorales du Nigeria

Dans de nombreuses zones pastorales, les conditions d'exercice de l'activité d'élevage sont devenues très difficiles en raison des restrictions qui affectent la mobilité du bétail, suite à l'application des mesures de lutte contre la COVID-19.

Dans le souci de faire face aux difficultés découlant de la période de soudure pastorale, des éleveurs originaires du Mali et du Niger se sont déplacés vers le Nigeria, en particulier les États de Sokoto, Kebbi et Katsina, ainsi que la partie centrale du pays (États d'Oyo, Ogun et Ondo) où des pâturages sont disponibles. Cependant, dans Les États du Sud-Ouest, le principe du libre accès des transhumants au pâturage est, de plus en plus, remis en cause ; ce qui entrave la mobilité des transhumants dans ces zones.

Il convient de signaler que les communautés pastorales autochtones des États du Sud du Nigeria se plaignent d'avoir été privées de leurs zones de résidence par les agriculteurs locaux depuis plus de 80 ans. A cause de l'augmentation des griefs mutuels entre les deux communautés, les relations sociales entre les agriculteurs et les éleveurs tendent à se dégrader. Aujourd'hui, au moindre incident lié à la divagation d'un animal dans un champ, on assiste à la mobilisation de fermiers armés. Ces derniers utilisent la force pour protéger leurs parcelles. Cela suscite des représailles de la part des éleveurs qui se rassemblent pour attaquer les maisons des fermiers.

Dans les États du Nord-Ouest de Kaduna, Katsina, Zamfara, Sokoto et une partie des États du Centre-Nord du Nigeria (Nassarawa et Benue), il semble que la restriction des déplacements des animaux et les vols de bétail auraient fait basculer de nombreuses familles d'éleveurs dans la précarité. Les membres de ces familles seraient mis sur le chemin de la violence, en procédant au kidnapping de personnes contre rançon. De telles pratiques seraient à l'origine de la stigmatisation de toute la communauté pastorale qui est présentée comme étant l'instigatrice de la violence qui sévit actuellement.

Baisse de la disponibilité en aliment du bétail au Nigeria

Dans la plupart des États du **Nord Nigeria**, en raison d'attaques persistantes perpétrées par Boko Haram et des bandits armés contre les agriculteurs, les travaux champêtres n'ont pas pu être effectués convenablement et en temps opportun. Les résidus de récolte (tiges et pailles), ont vu leur prix augmenter fortement en raison de leur faible disponibilité. Cela a conduit à des difficultés d'accès du bétail aux aliments, alors qu'en année normale, les résidus culturaux peuvent être obtenus à un prix accessible pour les pasteurs.

Seuls les aliments concentrés pour le bétail sont disponibles, mais leur prix est élevé. Aujourd'hui, **un sac de 50 kg de tourteau de coton coûte N6300 - N7000**. Le son blé en sac de **50 kg** est vendu à **N5600 - N6000**, alors que le prix normal de ces intrants alimentaires à cette saison de l'année est d'environ **N4600**, selon les relais.

Mouvements de 7000 éleveurs transhumants et plus de 300 000 animaux le long du couloir central de transhumance du Sahel vers les pays côtiers

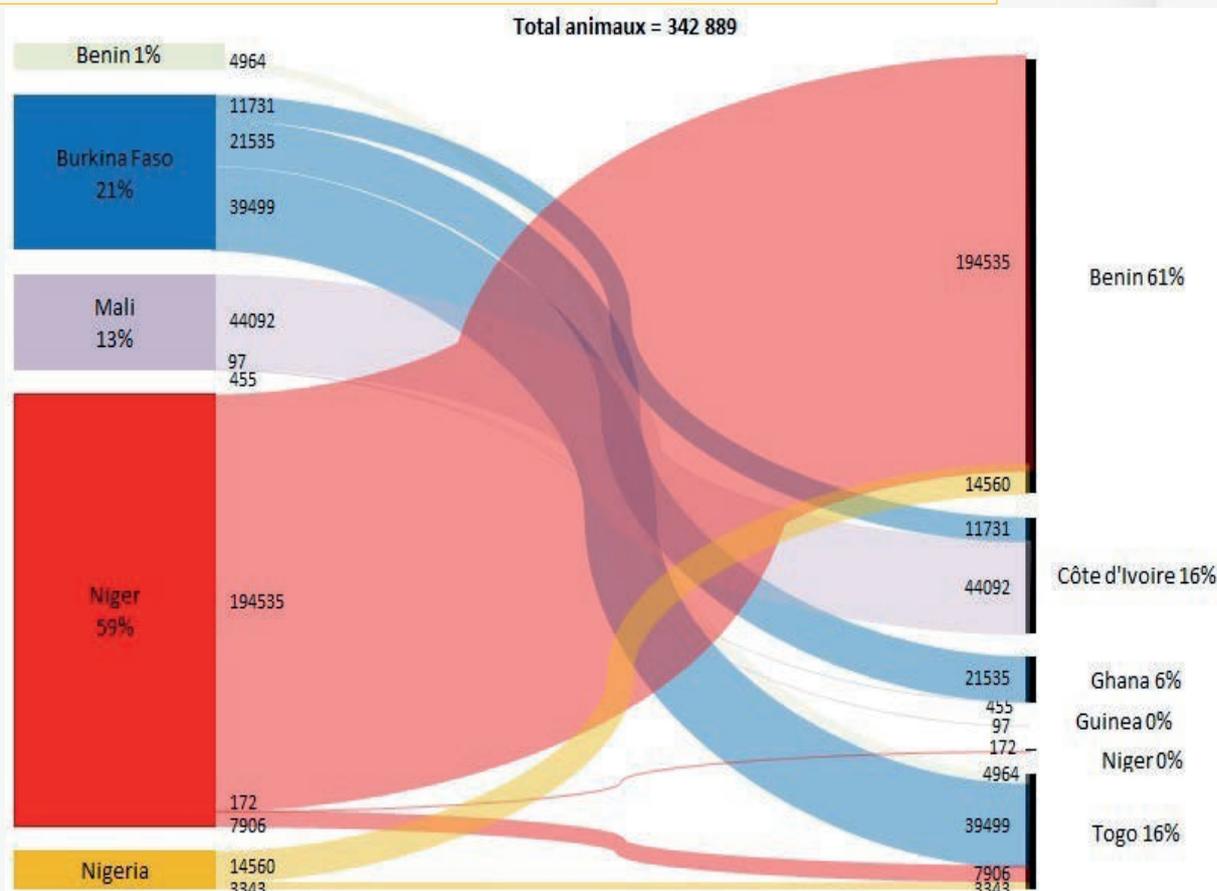
Entre février et mars 2021, environ 343 000 animaux et 7 000 éleveurs ont été recensés dans le cadre du suivi de la transhumance. Il ressort de l'examen des données collectées que la majorité des mouvements partent du Sahel vers les pays côtiers, à l'exception de : (i) 4 964 têtes d'animaux qui sont partis du Bénin vers le Togo ; (ii) 1 4560 têtes qui ont quitté le Nigeria pour se rendre au Bénin ; (iii) 343 têtes d'animaux qui sont partis du Nigeria vers le Togo ; et (iv) 172 têtes d'animaux qui sont restés au Niger, en changeant seulement de localité dans le département de Gaya (région de Dosso).

Les données collectées ont permis d'identifier les pays de départ de la plupart des transhumants. Il s'agit principalement du Niger à partir duquel partent 57% des mouvements d'animaux qui sont comptabilisés, du Burkina Faso où sont recensés 21% des mouvements et du Mali, 13%.

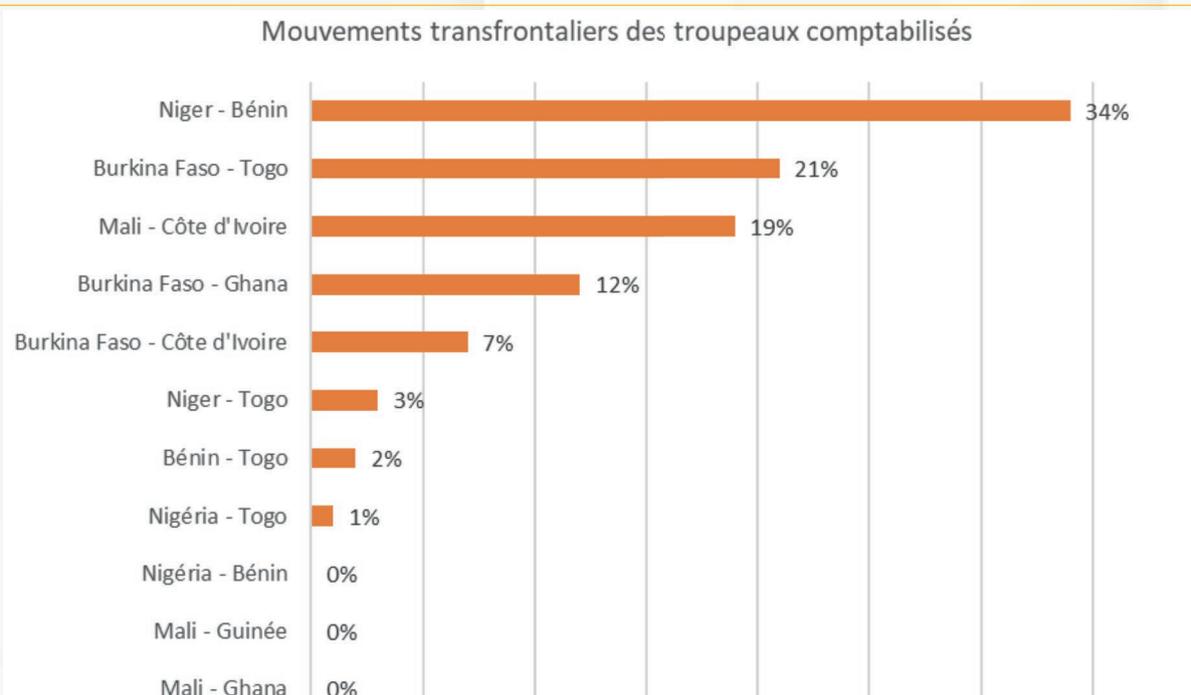
Les principaux pays de destination sont le Bénin (61% des mouvements comptabilisés), la Côte d'Ivoire (16%) et le Togo (16%).

Globalement, ce sont 1 694 troupeaux qui ont été comptabilisés avec une taille moyenne de 202 bêtes par troupeau comprenant en moyenne de 75% de bovins et 25% de caprins.

Déplacements précipités et inhabituels de populations au Burkina Faso



Les principaux mouvements transfrontaliers des troupeaux comptabilisés



Calendrier de transhumance

À partir des dates de départ en transhumance qui ont été enregistrées (**dates comprises entre septembre 2020 et mars 2021**), on constate un pic des départs en mars.

De même, en ce qui concerne les dates d'arrivée (**entre le 30 septembre 2020 et le 25 mai 2021**), un pic est observé durant les deux dernières semaines du mois de mars 2021.

Ces éléments mettent en relief une forte transhumance pendant le mois de mars, en lien avec l'installation de la période chaude et la baisse de la disponibilité en pâturage.

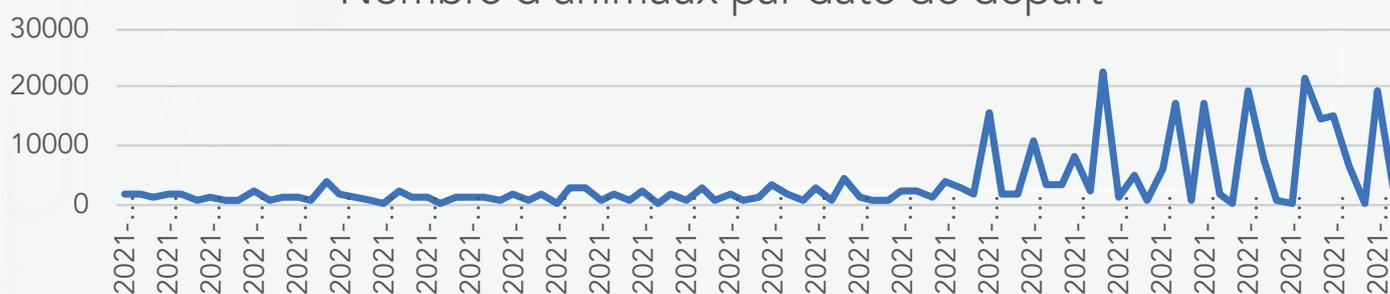
À titre d'illustration, entre le **3 et le 28 mars 2021**, environ **150 000 animaux** (soit la moitié environ du total du cheptel transhumant) sont passés par le poste de comptage de Kampa, au Niger pour pénétrer sur le territoire béninois. Cela révèle une certaine souplesse dans l'application de la mesure d'interdiction de l'entrée des transhumants transfrontaliers au Bénin qui est en vigueur depuis 2019. Cette attitude de flexibilité a permis de limiter les conflits pendant la campagne de transhumance en cours. A cela s'ajoute au cours de la même période, plus de 21 000 passages d'animaux nigériens se rendant au Bénin qui ont été recensés au poste de Tounga et plus de 20 000 au poste de Lété.

Bien que la campagne de transhumance au Togo ne soit pas encore officiellement ouverte, à partir de la région de l'**Est du Burkina Faso**, **9 000 têtes d'animaux sont passés au point comptage de Toutourgou**, **6 700 à celui de Fanwargou**, **6 000 à Youngouy**, **5 600 à Bakatimoaga** et **4 300 à Pognoa**. Cela pourrait être interprété comme un accès plus facile à partir de Toutourgou (point de passage choisi par un grand nombre de transhumants), relativement aisé à **Fanwargou** et **Youngouy**. En revanche, l'entrée sur le territoire togolais serait plus difficile, si l'on passe par les zones de **Batamoage** et **Pognoa**.

Les points de passage les moins fréquentés sont ceux situés au Sud-Ouest du Burkina Faso vers le Ghana, avec seulement 500 animaux recensés à **Dankana**, **800 à Djombal** et **950 à Derbal**. Cela traduit le faible attrait de la transhumance vers le Ghana, en raison d'une surveillance plus stricte et d'un accueil plus hostile de la population.

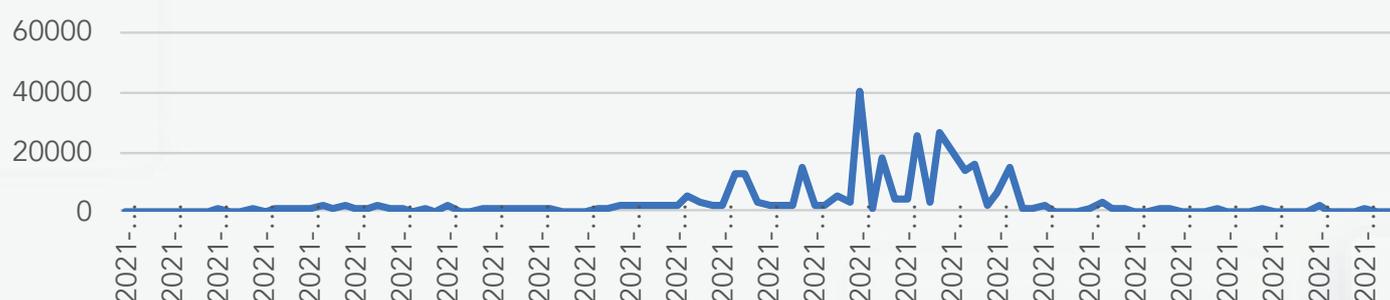
Nombre d'animaux comptés par date de départ

Nombre d'animaux par date de départ

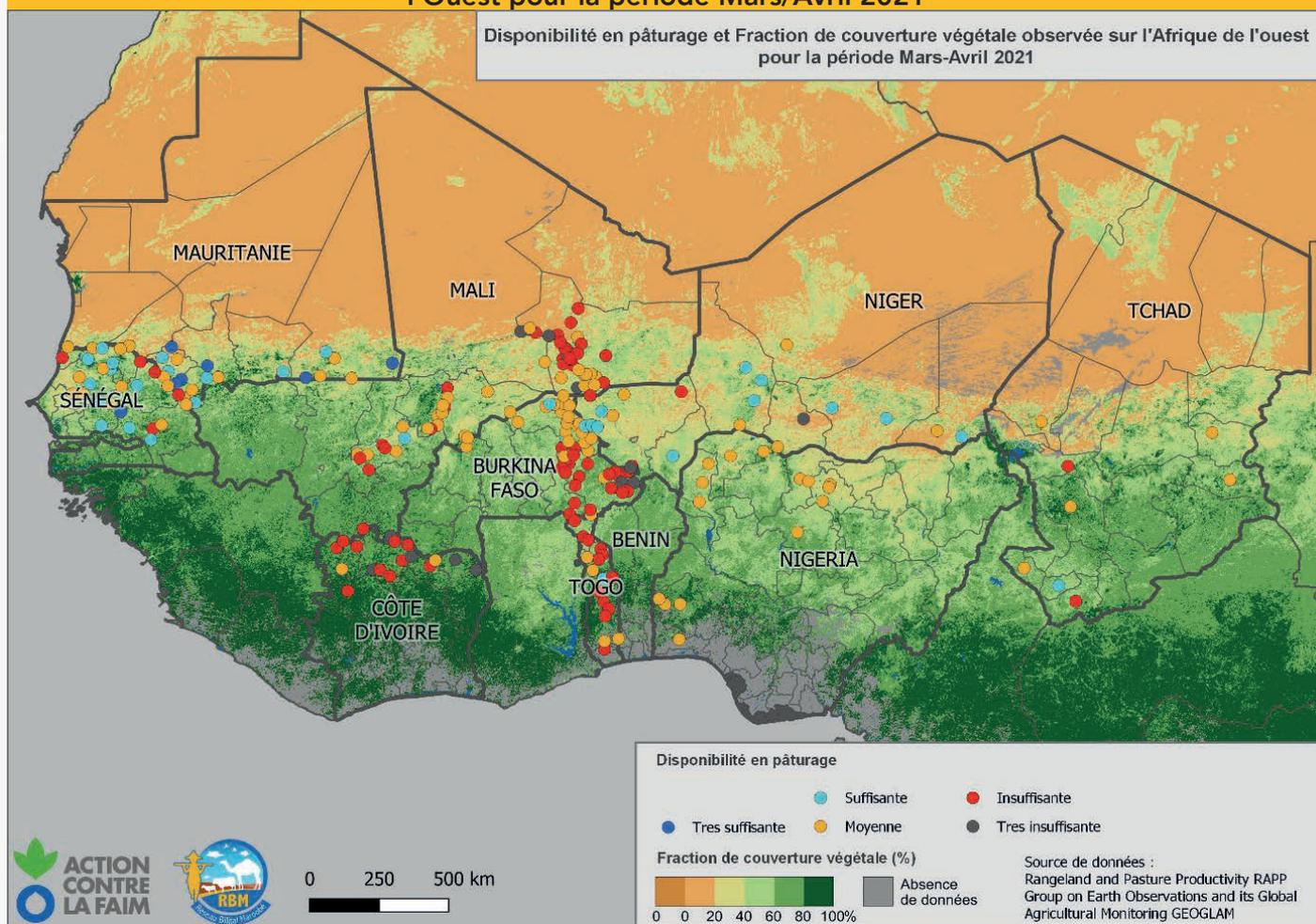


Nombre d'animaux comptés par date d'arrivée estimée

Nombre d'animaux par date d'arrivée estimée



Carte de la disponibilité du pâturage et de la fraction de couverture observée sur l'Afrique de l'Ouest pour la période Mars/Avril 2021



A l'échelle régionale, la pénurie des aliments du bétail a diminué en comparaison avec la période précédente. Elle est passée de **14% en janvier-février 2021** à **12% en mars-avril 2021**.

Dans un pays sahélien comme le Burkina Faso, la pénurie des aliments du bétail est légèrement en hausse. La proportion des relais qui le signale est passé de **4% à 7%**. Au Niger, cette pénurie a été largement atténuée, le pourcentage de relais rapportant une pénurie est passé de **29% à 5%**. Au Mali, au cours de la période de mars-avril, la pénurie des aliments du bétail est pratiquement inexistante selon les relais.

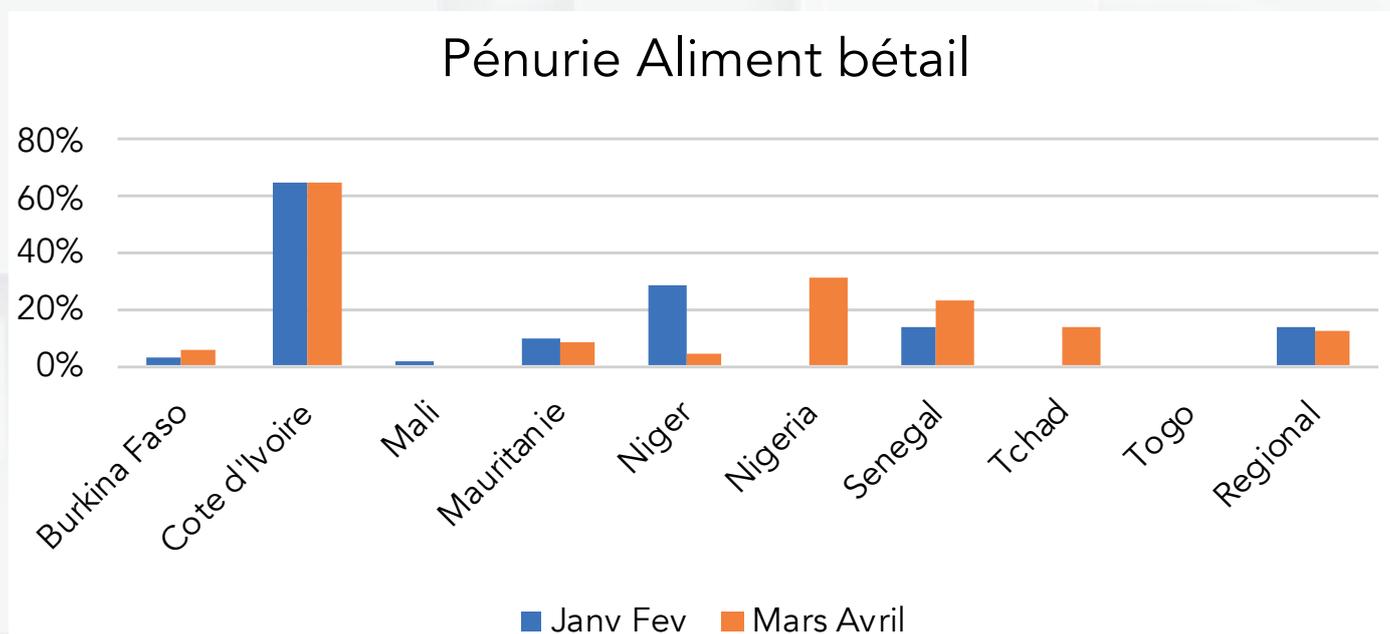
Au Tchad, dans le courant de la période mars - avril 2021, 14% des relais ont souligné un déficit des aliments du bétail.

Dans les pays côtiers, en l'occurrence la **Côte d'Ivoire**, 65% des relais ont souligné une pénurie

des aliments du bétail, aussi bien en janvier-février qu'en mars-avril 2021. Il convient de souligner que la pénurie de l'aliment du bétail concerne principalement la graine de coton. En effet, la campagne cotonnière n'a pas été satisfaisante à cause du déficit pluviométrique et du fait que les paysans n'ont pas pu emblaver leurs champs en temps opportun. Dans le souci d'éviter que la campagne ne soit catastrophique, les usines d'égrainage ont distribué gratuitement une grande quantité de graines de coton disponibles aux agriculteurs. Ces derniers ont vendu les graines de coton sur le marché local à des éleveurs provenant des pays sahéliens (**Burkina Faso et Mali**). Compte tenu de la forte baisse du volume des stocks de graines de coton, le prix de vente de la tonne est passé de **105 000 francs CFA dans les usines d'égrainage** à **125 000 francs CFA**.

Au Nigeria, les relais ont signalé un déficit considérable des aliments du bétail comparativement à la période précédente. Cette situation est liée à l'impact de l'insécurité dans les zones de production agricole qui a réduit la disponibilité la production cotonnière.

Pénurie des aliments du bétail pour les périodes Janvier-Février et Mars-Avril 2021

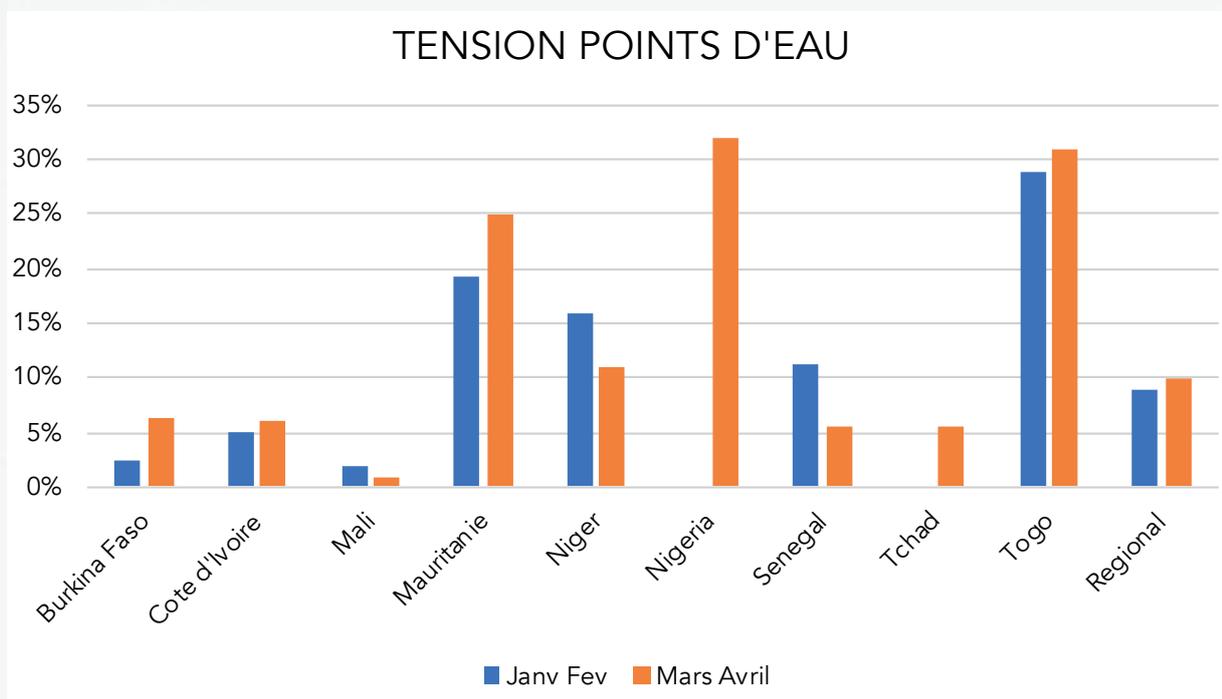


Tensions autour des points d'eau

Au niveau régional, l'existence de tensions autour des points d'eau a été signalée par 10% des relais.

Spécifiquement dans les pays sahéliens, c'est en Mauritanie et au Niger que les tensions autour des points d'eau sont les plus élevées. Dans ces pays, cette période coïncide avec la saison sèche chaude pendant laquelle la plupart des eaux de surface sont évaporées. Cela entraîne une forte compétition pour l'accès aux points d'eau disponibles, à savoir les puits, les forages et quelques rares cours d'eau permanents.

Au Nigeria et au Togo, plus de 30% des relais ont témoigné de l'existence des conflits autour des points d'eau.



Marché et activité économique

Au cours de la période de **mars-avril 2021**, la pandémie de la COVID-19 ne semble pas avoir engendré un effet sur l'ouverture des marchés. En effet, les marchés sont restés ouverts à l'échelle régionale, **selon 99% des relais**. Dans la plupart des pays sahéliens et côtiers, les relais rapportent une ouverture totale des marchés.

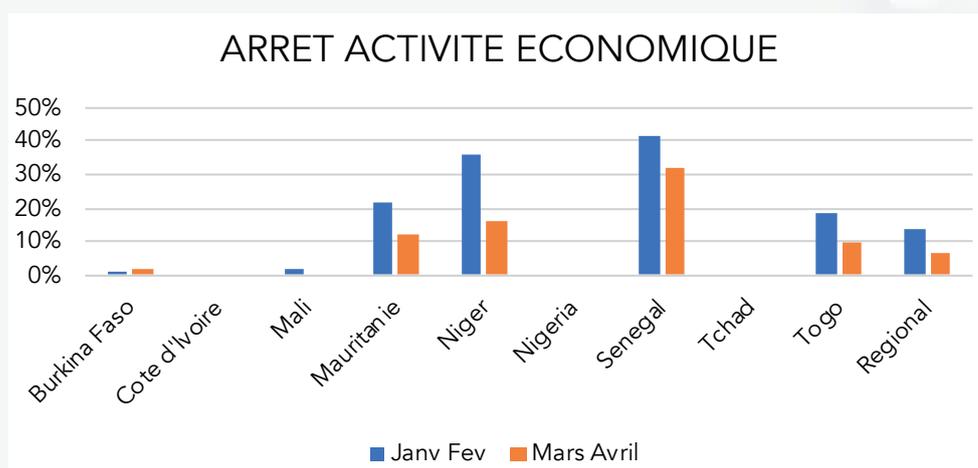
A l'échelle régionale, l'arrêt des activités économiques n'est signalé que par **7% des relais** ; ce qui traduit une forte baisse, comparativement à la période de **janvier-février 2021 (14%)**.

Cette évolution doit être mise en corrélation avec la levée progressive des mesures sanitaires adoptées par les pouvoirs publics, en vue d'enrayer la propagation du virus. Au niveau de l'ensemble des pays sahéliens et côtiers, les activités économiques se poursuivent, selon la majorité des relais. Dans les pays tels que la **Côte d'Ivoire, le Mali, le Nigeria et le Tchad**, aucun relais ne mentionne un arrêt des activités économiques.

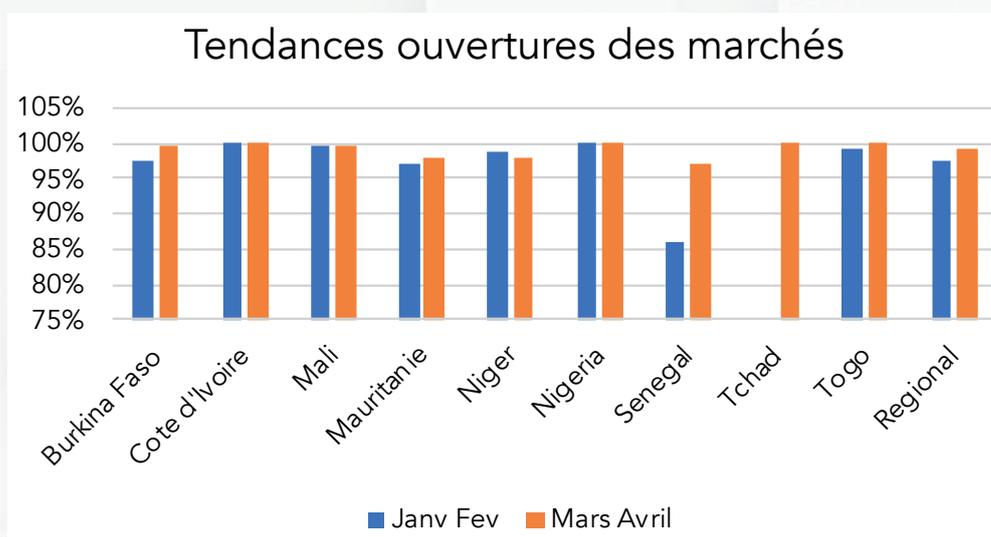
Au **Niger**, les relais mentionnent une baisse considérable de l'arrêt des activités économiques. La proportion des relais est passée de **36% en janvier-février** à **16% en mars-avril**.

Au **Sénégal**, la proportion est passée de **42% à 32%** entre les deux mêmes périodes.

Arrêt des activités économiques dans les périodes de Janvier Février et Mars Avril 2021



Tendances de l'ouverture des marchés pour les périodes de Janvier Février et Mars Avril

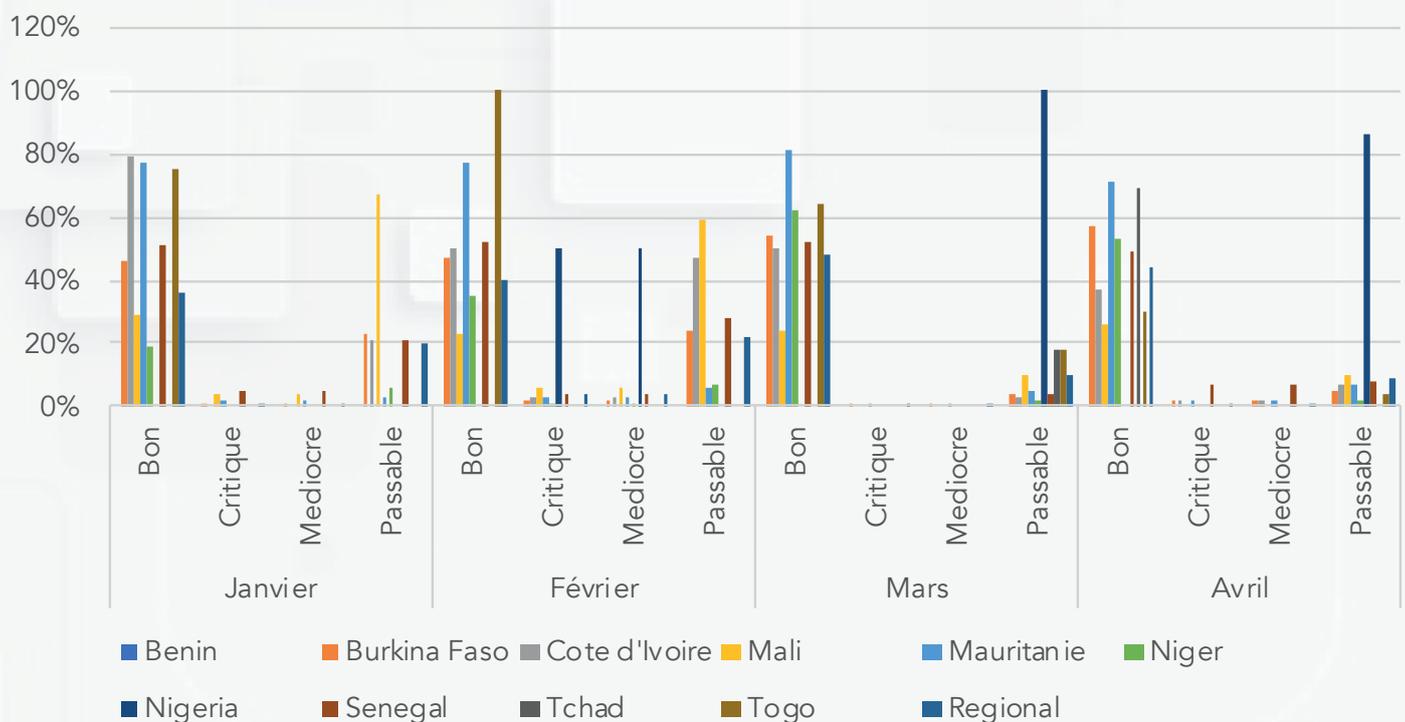


État d'embonpoint des animaux

De façon générale, malgré la baisse de la disponibilité du pâturage, les relais indiquent que l'état d'embonpoint des animaux dans la majorité des pays est bon au cours de la période de **mars-avril 2021**. Une faible proportion des relais (seulement 1%) ont rapporté que l'embonpoint est critique et médiocre en avril. Au **Nigeria**, 100% des relais en mars et 87% en avril soutiennent que l'embonpoint est passable. Ces témoignages mettent en relief une dégradation de la situation en l'espace d'un mois qui pourrait présager une évolution négative de l'embonpoint des animaux dans les prochains mois, du fait de l'insécurité récurrente et de la baisse de la disponibilité des aliments du bétail (pâturages et résidus agricoles).

Quelques relais (2%) ont signalé la médiocrité de l'état d'embonpoint et sa situation critique en mars et avril dans les pays comme le **Burkina Faso et la Côte d'Ivoire**. Au **Sénégal**, 7% des relais mentionnent un embonpoint critique et médiocre dans le courant du mois d'avril.

Etat d'embonpoint des animaux



Etat d'embonpoint des animaux dans le courant des mois de Janvier Février Mars et Avril dans les différents pays

Évolution des prix des caprins et des ovins

Un bon embonpoint des animaux et l'approche de la fête de la « **tabaski** » (Aïd el-kebir) influencent positivement les prix des caprins et des ovins.

A l'échelle régionale, les prix des caprins ont faiblement baissé de **0.1%**, alors que les prix des ovins ont augmenté de **902 francs CFA (+ 0.9%)**.

Dans plusieurs pays (**Niger, Sénégal et Togo**), on note une augmentation des prix des caprins et des ovins entre la période de janvier-février et celle de mars-avril 2021.

Au Burkina Faso, c'est une baisse des prix aussi bien des caprins que des ovins qui a été observée entre ces deux périodes. Les prix ont baissé en moyenne de **2.3%** pour les caprins et de **1.1%** pour les ovins.

De même, au Mali, les relais ont enregistré une baisse des prix de vente des caprins et des ovins (respectivement **1% et 0.3%**).

PRIX CAPRIN				
PAYS	Janv Fev	Mars Avril	Delta	Delta en %
Benin			-	
Burkina Faso	30 162	28 817	- 1 345,22	-2,3%
Cote d'Ivoire	24 500	24 256	- 244,44	-0,5%
Mali	26 011	25 486	- 524,44	-1,0%
Niger	22 831	24 388	1 557,63	3,3%
Senegal	28 069	28 724	655,00	1,2%
Tchad		16 875		0,0%
Togo	31 991	33 197	1 206,14	1,9%
Regional	26 948	26 889	- 59,91	-0,1%
PRIX Ovin				
PAYS	Janv Fev	Mars Avril	Delta	Delta en %
Benin			-	
Burkina Faso	54 528	53 300	- 1 228	-1,1%
Cote d'Ivoire	42 563	42 833	271	0,3%
Mali	42 465	42 249	- 216	-0,3%
Niger	52 423	58 256	5 833	5,3%
Senegal	63 297	68 457	5 161	3,9%
Tchad		23 264		0,0%
Togo	61 919	65 592	3 673	2,9%
Regional	50 861	51 763	902	0,9%

Évolution des prix des céréales

Les prix des céréales à l'échelle régionale sont en hausse pour le riz (27%), le mil (3.3%) et le maïs (8.8%). En ce qui concerne le sorgho, les prix sont en baisse de 0.8% par rapport à la période de janvier-février.

Au niveau des pays, concernant l'ensemble des céréales, les prix ont augmenté entre la période de janvier-février et celle de mars-avril.

Au Niger et au Togo, les prix ont plus augmenté que dans les autres pays.

Au Niger, le prix du riz a augmenté de 2.1%, celui du mil de 4.4%, celui du sorgho de 3.5% et celui du maïs de 12.8%.

Au Togo, le prix du riz a augmenté de 10.1%, celui du mil de 4.8% et celui du maïs de 3.9%. Le prix du sorgho est resté stable entre les deux périodes, soit à 175 francs CFA/kg.

Le prix du kg de sorgho est en baisse au Burkina Faso (1.8%) et en hausse au Niger (3.5%).

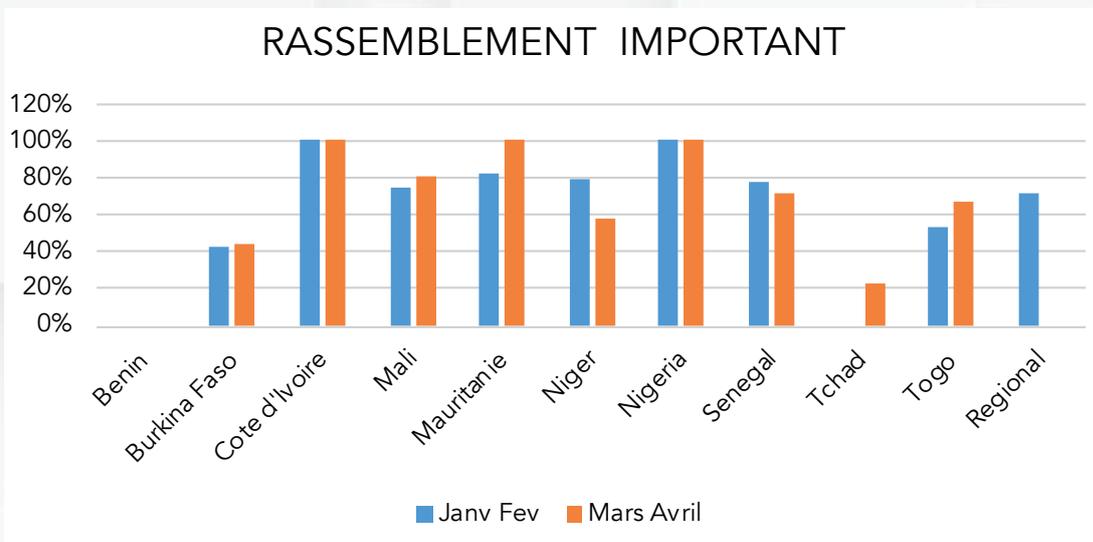
Rassemblements importants

Au niveau régional, plus de 70% des relais indiquent qu'il y a eu des rassemblements importants de personnes. La tendance générale traduit une certaine « normalisation » des activités, comme on le constate en ce qui concerne le fonctionnement des activités économiques. Pour l'instant, ces rassemblements importants de personnes ne semblent avoir suscité un problème sanitaire majeur, en lien avec la COVID-19 dans la région.

Dans les pays côtiers, particulièrement en Côte d'Ivoire et au Nigeria, 100% relais témoignent de rassemblements dans leurs zones.

Dans un pays sahélien comme le Niger, une baisse des rassemblements a été soulignée par

rapport aux mois de janvier et février. Le pourcentage des relais qui le signalent est passé de 79% à 58%. Cette baisse est liée aux conditions climatiques et météorologiques difficiles (températures très élevées pendant les mois de mars-avril) et non à des interdictions ou des craintes liées à la COVID-19.

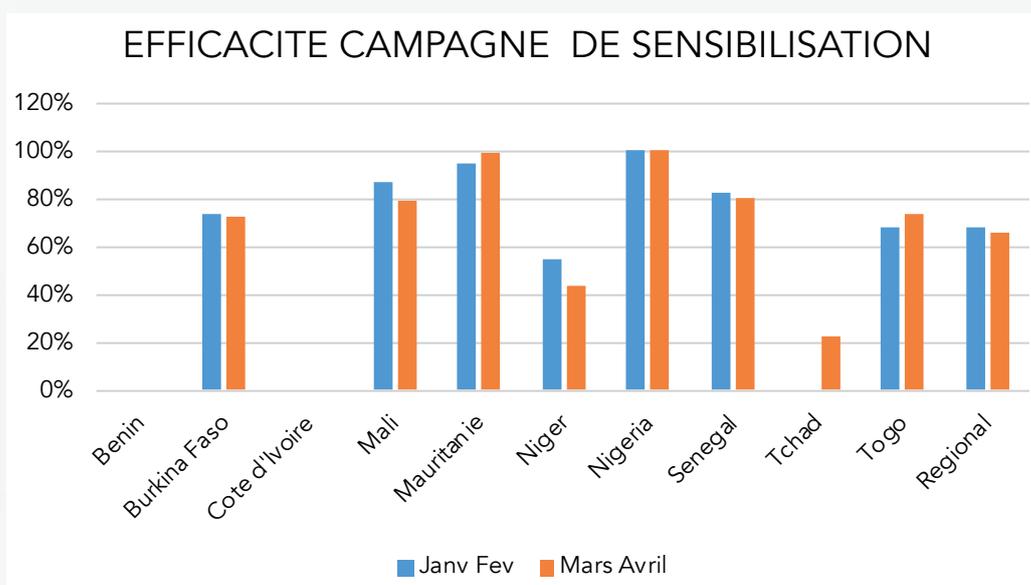


Rassemblements importants dans le courant des périodes de Janvier-Février et Mars Avril 2021

Efficacité des campagnes de sensibilisation

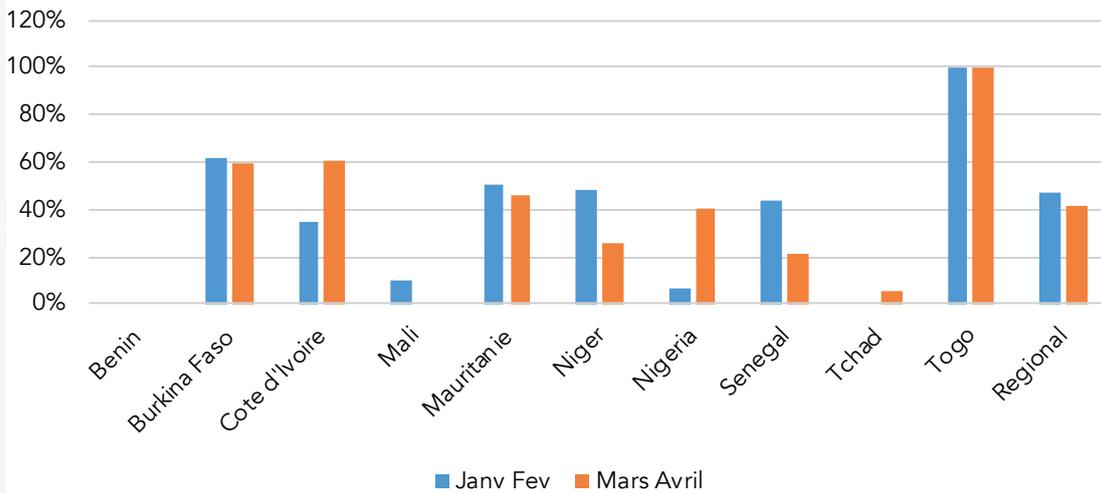
De l'avis de 66% des relais, les campagnes de sensibilisation contre la pandémie de la COVID-19 sont efficaces sur le plan régional. Mais ce pourcentage est légèrement en baisse comparativement à la période de **janvier-février** (68%).

Dans certains pays comme le Nigeria et la Mauritanie, les relais soutiennent à l'unanimité que les campagnes de sensibilisation sont efficaces. Plus de 80% des relais évoquent cette efficacité au **Sénégal et au Mali**. Plus de 70% des relais du **Burkina Faso et du Togo** sont du même avis. On note une baisse de la proportion des relais qui expriment un tel point de vue au **Niger** (55% à 44%).



Efficacité des campagnes de sensibilisation dans le courant des périodes Janvier-Février et Mars Avril 2021

REDUCTION DES MOUVEMENTS



Réduction des mouvements dans les période Janvier-Février et Mars-Avril

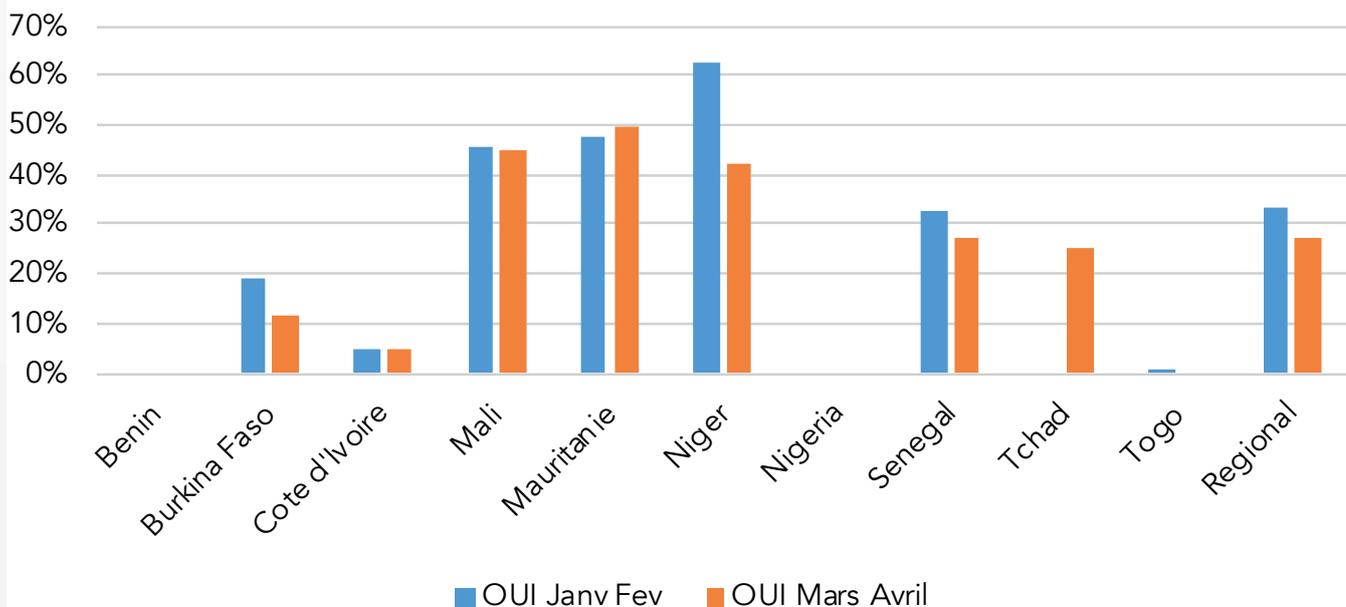
Afflux anormal dans les centres de santé

L'afflux des patients dans les centres de santé à l'échelle régionale est en baisse pendant les mois de mars-avril, comparativement à la période précédente (27% contre 34%).

Les pays côtiers tels que le Togo (0%), le Nigeria (0%) et la Côte d'Ivoire (5%) ont enregistré les pourcentages les plus faibles de relais signalant des afflux anormaux de patients.

En revanche, les pays sahéliens ont les pourcentages les plus élevés en cette période où sévissent habituellement la rougeole et la méningite. En Mauritanie 50% des relais notent un afflux anormal, au Mali 45%, au Niger 42% et au Tchad 24%.

Afflux anormal de patients



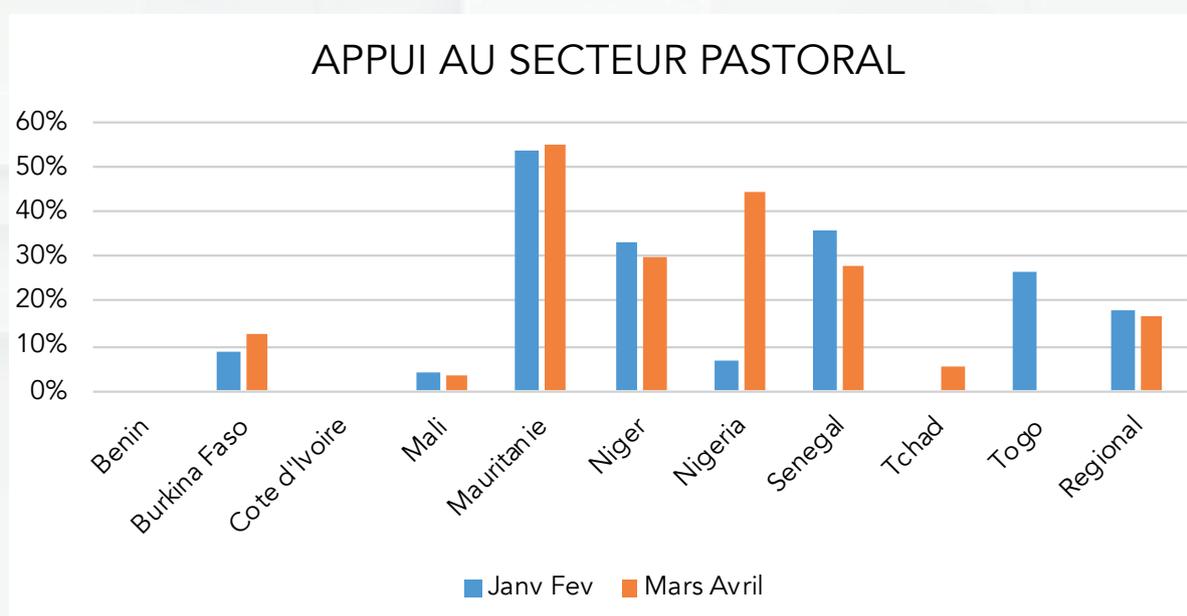
Appui au secteur pastoral

Entre la période de janvier/février et celle de mars/avril, l'appui au secteur pastoral a stagné, voire diminué sur le plan régional. Le pourcentage de relais qui le mentionnent est passé de 18% à 16%, avec un delta de 1%.

En ce qui concerne la Côte d'Ivoire et le Togo, les relais soulignent l'absence totale d'appui en faveur du secteur pastoral durant les mois de mars et avril 2021. Au Tchad, 6% seulement des relais mentionnent l'appui apporté au secteur pastoral. Au Burkina Faso, la proportion s'élève à 13%.

En Mauritanie, 55% des relais témoignent de cet appui. Au Niger, la proportion des relais qui le suggèrent s'élève à 30% est en baisse par rapport à la période de janvier février (33%).

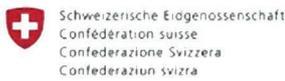
Au Nigeria, le pourcentage a augmenté, en passant de 7% à 44% dans le courant de la période de mars avril.



Principales recommandations

1. Faciliter l'accès des transhumants à l'information dans les pays d'accueil ;
2. Intensifier les efforts de prévention des conflits entre les transhumants et les agriculteurs dans les zones de transit et d'accueil ;
3. Redynamiser et mobiliser les cadres de concertation transfrontaliers, en vue de promouvoir une transhumance pacifique ;
4. Elargir la zone de couverture du dispositif de comptage des animaux transhumants aux autres pays d'intervention du RBM ;
5. Augmenter le nombre des points de comptage dans les différents pays, en tenant compte des facilités ou des difficultés de passage aux portes de sortie des animaux ;
6. Mettre en place le même dispositif de comptage des animaux au moment du retour des transhumants.

CARRIED OUT WITH TECHNICAL AND FINANCIAL SUPPORT



WWW.MAROUBE.COM



+227 20 74 11 99
ADRESSE : DAR ES SALAM NIAMEY